

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 19 (1885)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Per.

85 686

Le Rambeau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1885.*Ce journal paraît une fois par mois.*

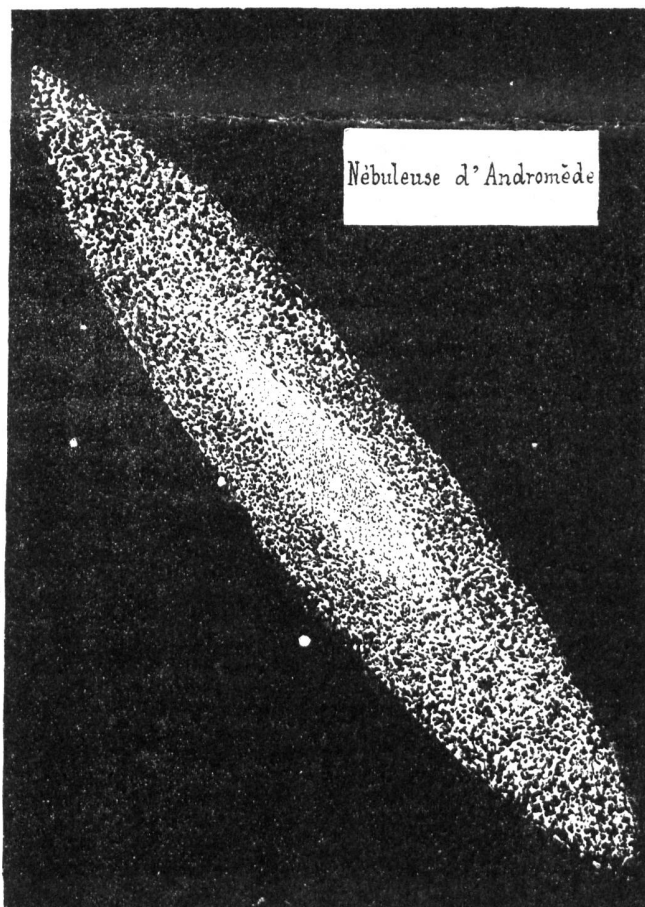
*On s'abonne chez M^r L^e Guillaume à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.*

UNE NOUVELLE ÉTOILE DANS LA NÉBULEUSE D'ANDROMÈDE

Dans la constellation d'Andromède, près de l'étoile γ de 5^e grandeur, on voit à l'œil nu une lueur semblable à celle d'une comète d'un faible éclat : c'est la grande nébuleuse d'Andromède. Elle a été découverte en 1612 par Simon Marius, qui la compare avec beaucoup de raison à la flamme d'une chandelle vue au travers de la corne. Cette belle nébuleuse a la forme d'un ovale allongé (voir fig.) ; l'éclat va en croissant depuis les bords, par degrés insensibles, puis avec rapidité jusqu'au point central, qui représente la partie la plus brillante. Tout près de ce point, où la lumière atteint son plus haut degré de condensation, on a découvert une belle étoile qui, au commencement du mois de Septembre, était de 7^{me} grandeur. Elle n'est pas absolument à la place que l'on nomme le noyau de la nébuleuse, et, chose remarquable, les différentes observations faites jusqu'à ce jour ont permis de constater que cette étoile, qui a bien l'apparence d'une étoile fixe, se projette accidentellement sur la nébuleuse. Il s'agit donc du même phénomène grandiose qui a si vivement frappé Hipparque, Tycho-Brahé et Kepler, c'est-à-dire de l'apparition soudaine d'une nouvelle étoile, d'une étoile variable.

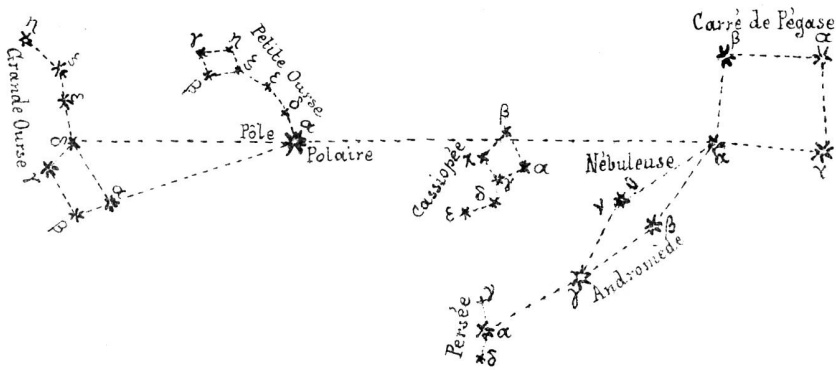
Qu'entend-on par étoile variable ?

Lorsqu'on observe régulièrement les étoiles fixes, que l'on compare leur éclat et l'intensité de leur lumière, on constate qu'il existe des étoiles à éclat constant, tandis que pour d'autres l'éclat varie tantôt régulièrement, tantôt



Nébuleuse d'Andromède





en périodes irrégulières. Il en existe d'autres encore dont la lumière, extrêmement faible d'abord, paraît se rallumer soudainement; elles conservent pendant quelque temps un éclat prodigieux, reviennent après à leur état primitif et disparaissent presque tout à fait.

Citons un exemple : Mira Ceti, étoile de la Constellation de la Baleine, reste pendant 15 jours étoile de 2.^e grandeur; pendant trois mois son éclat s'affaiblit graduellement, à tel point qu'elle devient invisible même avec les grandes lunettes. Cinq mois après, l'étoile reparait de nouveau, sa lumière augmente continuellement pendant 3 mois; à ce moment elle redevient étoile de seconde grandeur. Voilà une étoile variable, d'une période de onze mois.

Qu'appelle-t-on étoiles nouvelles ?

Ce sont assurément des étoiles variables d'une période de très longue durée. Les dernières observations de ce phénomène datent de 1866 et de 1876. En 1866, au commencement du mois de Mai, on découvrit dans la Constellation de la Couronne une nouvelle étoile qui, le 11, avait l'éclat d'une étoile de 2.^e et le 15 celui d'une étoile de 4.^e grandeur. Le 20, elle cessa d'être visible à l'œil nu, et devient depuis cette date étoile télescopique de 9.^e grandeur.

L'étoile nouvelle de 1876, découverte dans la Constellation du Cygne par Schmidt, à Athènes, était d'abord de 3.^e grandeur (24 Novembre). Son éclat diminua rapidement et aujourd'hui on l'aperçoit à peine avec les instruments les plus puissants de nos grands observatoires. Ces deux dernières apparitions offrent un intérêt tout particulier à cause des observations faites à l'aide du spectroscope.

On a pu s'assurer que ces étoiles nouvelles ne sont que des étoiles variables d'une période fort longue et irrégulière. La détermination de la position de l'étoile de 1866 a démontré que cet astre a été observé à Bonn, déjà en 1855, et qu'à cette époque il était de 9.^e grandeur.

Les observations spectroscopiques prouvent que, pour les deux étoiles, les changements de lumière proviennent de modifications dans l'état physico-chimique de la photosphère de l'étoile. Une éruption gigantesque d'hydrogène a eu lieu, laquelle a eu pour résultat une augmentation subite de l'éclat de la surface de l'astre. Après cette catastrophe, l'étoile a repris son éclat ordinaire.

Revenons maintenant à la nouvelle étoile de la nébuleuse d'Andromède.

Le 1^{er} Septembre, l'Observatoire cantonal a reçu de Kiel (station centrale pour le service astronomique télégraphique) une dépêche annonçant que M. le Dr Hartwig, à Dorpat, signalait la formation d'un noyau de 2.^e grandeur dans la nébuleuse d'Andromède.

Cette observation avait été faite antérieurement :

1^o le 30 Août, par un amateur d'astronomie, M. de Spiesen, à Winkel, près Bonn;

2^e le 31 Août, par M. Sajoye, de Reims.

Comme nous l'avons déjà dit, la nouvelle étoile était de 7^e grandeur au moment de sa découverte, elle était donc invisible à l'œil nu. D'après nos observations, faites à l'équatorial de l'Observatoire, l'étoile est maintenant de 9^e grandeur et son éclat va graduellement en diminuant. Il est donc très probable que d'ici à quelques semaines ou quelques mois elle aura complètement disparu.

Orenchâtel, le 15 Septembre 1885.

D^r Hilfiher.

DESSICCATION DES PLANTES POUR HERBIERS

Dans le numéro d'Août du Rameau de Sapin, M. H. Rosat fils indique un moyen par lequel on conserve la couleur aux fleurs des plantes destinées aux herbiers en faisant toutefois la remarque qu'il n'est pas généralement applicable, et il demande si l'on connaît un procédé qui permet d'obtenir *toutes* les plantes desséchées avec la couleur naturelle de leurs fleurs et de leurs feuilles.

Un moyen universel n'existe pas, toutefois je puis lui recommander la solution d'acide sulfureux comme une méthode avec laquelle on obtient de très beaux résultats et qui, dernièrement encore, a été tout spécialement conseillée par M. le Directeur du jardin botanique de Brandebourg.

On procède comme suit : On mélange 4 parties d'eau distillée et une partie d'alcool et l'on sature ce liquide par de l'anhydride sulfureux. Ensuite on immerge ses échantillons de végétaux dans cette solution et on les soumet directement à l'action de la presse.

Toutes les plantes à sucs, des familles suivantes : Crassulaceae, Euphorbiaceae, Aroïdeae, Orchideae, Rubiaceae, etc., se dessèchent traitées de cette manière, d'abord très rapidement, puis conservent leur couleur naturelle. Si on peut appliquer ce mode de faire à presque toutes les plantes du Surin, seulement il a l'inconvénient d'être peu à la portée des botanistes qui n'ont pas à leur disposition les appareils de laboratoire nécessaires à la fabrication du gaz sulfureux.

Je crois avoir indiqué la formule du moyen le plus récemment découvert et avoir donné aux amis de la botanique les plus beaux spécimens de plantes pour herbiers. Ceux qui ne pourront obtenir chez eux cette fabrication auront toujours la ressource de s'adresser aux pharmaciens de leur localité, qui, certainement, se feront un plaisir d'aider les jeunes naturalistes à arriver au but qu'ils se proposent, c'est-à-dire à obtenir des plantes et des fleurs conservant leur couleur naturelle.

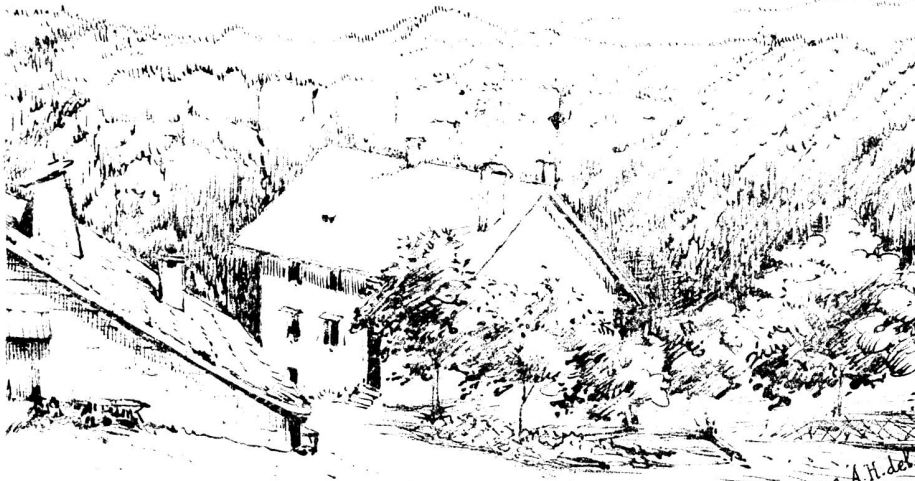
B. Guillaume-Gentil.

CÔTES DU DOUBS

Nous devons à l'obligeance de M. Arnold Humbert le joli dessin qui représente le site bien connu des montagnards, qui lui ont donné le nom de son propriétaire, M. Hoefel.

L'établissement, de construction toute moderne, n'offre rien de particulièrement attrayant, il est cependant un but favori de promenade. Ceux qui redoutent les fatigues de la grande route

Les Brentets.



d'après nature. A. H. del.

y conduisent leurs familles pour contempler l'un des plus beaux panoramas du canton.

À droite, les Brentets, situés au sommet de la Côte, à 350-mètres environ au-dessus du lit du Doubs, et les gorges au fond desquelles la rivière se déroule lentement. À gauche, Bouillere et les Blanchettes, auxquels se rattache le souvenir de l'astronome et météorologiste bien connu, le pas-

teur Reynier. Au premier plan, les forêts et les pâturages de la Franche-Comté, au milieu desquels s'élèvent les blancs clochers des villages du Pissoux, de Grand-Combe, où repose le père Carteron, du Russey, de Chapelle-de-Blancheroche. Au fond de ce splendide tableau se détache par un temps clair la silhouette légère des Vosges, noyée dans les teintes bleuâtres de l'atmosphère."

La brise du soir y apporte le son argentin des cloches qui sonnent l'"Angelus"; parfois encore le bruit sourd et lointain de la chute du Doubs parvient jusque là et produit un effet saisissant au milieu du calme de la nuit.

Vue de la Verrière, sur la rive française, les Brentets ont un aspect imposant et rappellent les gracieux chalets des Alpes. Arrivé plus haut, on admire la Combe de la Greffière, dont l'aspect est si pittoresque surtout au printemps, alors que les forêts reprennent leur teinte verdoyante.

A. Rhyner.

LES FILS D'ARAIGNÉES. On nous écrit :

"À cette époque de l'année, où les longs fils d'araignées deviennent si apparents sous l'influence du brouillard et de la rosée, il m'a paru que les détails suivants pourraient intéresser vos lecteurs : à mon avis, ils sont plus admissibles que les explications que vous avez données il y a quelque temps.

Je vous dirai en passant que j'ai remarqué si souvent, par un temps calme, des fils de plusieurs mètres de longueur, qu'il m'était impossible de comprendre comment ils pouvaient être tendus ainsi que votre correspondant l'a indiqué.

Un bon vieillard nous racontait que dans son enfance, alors qu'il gardait un troupeau et qu'il était étendu sur l'herbe, il a vu souvent, vers le déclin du jour, certaines araignées enrouler leur fil autour de leurs pattes, pour s'en faire des ailes et s'envoler ensuite d'un buisson à un autre.

Cette explication m'ayant paru très naturelle, j'ai pensé vous la donner, afin que, par l'organe de votre journal, vous engagiez les jeunes clubistes à la vérifier."

"Un ancien abonné."

Nous remercions notre correspondant d'avoir bien voulu nous adresser cette communication que nous publions volontiers, tout en lui laissant la responsabilité de son appréciation.

